

La copropriété depuis les réformes Alur / Elan / Lom (14 heures)

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles obligations du syndic
- Identifier et prévenir les risques relatifs à la copropriété
- Sécuriser et assurer les missions du syndic
- Adapter son activité aux nouvelles dispositions issues de la loi ELAN

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 14 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

Matériels :

- Vidéo projecteur
- Paper board

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

Module 1 : L'impact des réformes sur la copropriété

7 Heures

Séquence 1 : Les évolutions du statut de la copropriété

- ▶ La loi du 10 juillet 1965 et son décret d'application du 17 mars 1967
- ▶ Lecture et mise en application des décrets et ordonnances issues de la Loi ELAN
- ▶ Le prochain code de la copropriété (Loi ELAN)
- ▶ Définition et structure de la copropriété
- ▶ La nouvelle entrée en copropriété (Loi ELAN)
- ▶ QUID des petites copropriétés ? Combien de lots 5/10/15 ? (Lois ALUR/ELAN)
- ▶ Les éléments constitutifs d'un lot de copropriété
- ▶ QUID des lots transitoires et de la construction par tranches (Loi ELAN)
- ▶ Les parties communes et les parties privatives
- ▶ Parties communes spéciales (Loi ELAN)

Séquence 2 : L'organisation et la tenue des assemblées générales post réforme

- ▶ Les rôles et les pouvoirs respectifs des différents acteurs de la copropriété
- ▶ La mise en avant du conseil syndical (Loi ELAN) : Avantages / Inconvénients
- ▶ La préparation de l'assemblée générale des copropriétaires
- ▶ La convocation de l'assemblée générale des copropriétaires
- ▶ Les affichages (Lois ALUR/ELAN)
- ▶ Le déroulement de l'assemblée générale des copropriétaires
- ▶ La feuille de présence
- ▶ Les pouvoirs et délégations
- ▶ Les futures assemblées générales en visioconférence / Vote par correspondance
- ▶ Règles de vote Post Réforme
- ▶ Les interdictions dans le cadre d'une assemblée générale
- ▶ Les notifications / recours (Réforme ELAN)

Module 2 : L'impact des réformes sur le syndic

7 Heures

Séquence 1 : Le contrat-type de syndic

- ▶ Les modalités de désignation et de révocation du syndic
- ▶ Le nouveau contrat-type de syndic (Loi ALUR)
- ▶ Les attributions légales du syndic
- ▶ La facturation des prestations de syndic (Loi ELAN)
- ▶ QUID du Pré-État Daté / État Daté
- ▶ Les obligations du syndic et sa responsabilité
- ▶ Le mandat de gestion du syndic et l'étendue de ses missions

Séquence 2 : Le recouvrement des charges de copropriété

- ▶ La prévention des impayés de charges
- ▶ Nouvelle procédure de recouvrement des charges (Loi ELAN)
- ▶ L'échéancier et la cession de rémunération
- ▶ Le privilège immobilier spécial lors de la mutation d'un lot

Séquence 3 : Les missions de gestion technique de la copropriété

- ▶ L'EXTRANET et son contenu
- ▶ Sanction de la non-transmission des pièces (Loi ELAN)
- ▶ TRACFIN et syndic de copropriété
- ▶ Les différentes typologies de travaux
- ▶ Fonds de travaux (Loi ALUR)
- ▶ QUID du fonds de travaux dans le cadre des parties communes spéciales (Loi ELAN)
- ▶ Les travaux urgents
- ▶ Les travaux d'entretien et d'administration compris dans le budget prévisionnel
- ▶ Les travaux hors budget prévisionnel
- ▶ Les différentes majorités requises selon la nature des travaux
- ▶ Individualisation des frais de chauffage (Loi ELAN)
- ▶ Délais / Action en responsabilité (Loi ELAN)
- ▶ Loi LOM et la copropriété

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60
Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr
NDA : 32 60 03216 60

Certification

Qualiopi
processus certifié

Financements

MON COMPTE FORMATION **OPCO** **pôle emploi**

Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.